

Rapport annuel 2019

En application de l'article R212-34 du Code de l'environnement, la commission locale de l'eau établit un rapport sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le bassin. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

SOMMAIRE

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne.....	2
1.1 Le bassin versant de la Mayenne	2
1.2 Le SAGE.....	2
1.3 Etat des masses d'eau en 2017	3
2. La commission locale de l'eau et son bureau	4
2.1 Réunions de la CLE.....	4
2.2 Réunions du bureau de la CLE	4
2.3 Dossiers transmis à la CLE	5
3. Suivi des dossiers et des projets en cours	6
4. Mise en œuvre du SAGE	7
4.1 Actions « phares » en 2019	7
4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE.....	12
4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021	15
5. Communication de la CLE	17
5.1 Rencontres organisées ou co-organisées par la CLE	17
5.2 Site Internet et lettres d'information	18
6. Budget et financement	20
6.1 Dépenses de l'année 2019	20
6.2 Contributions financières	20
7. Bilan de l'année 2019	20
8. Le calendrier prévisionnel 2020	21
<i>Annexe - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017</i>	<i>22</i>

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne

1.1 Le bassin versant de la Mayenne

D'une superficie de 4 352 km², le bassin versant de la Mayenne est le territoire formé par la rivière Mayenne et ses principaux affluents : l'Aisne, la Gourbe, la Vée, l'Égrenne, la Varenne, la Colmont, l'Aron, l'Ernée, la Jouanne, le Vicoin, l'Ouette. Au 1^{er} janvier 2019, le périmètre du SAGE comprend 248 communes réparties sur :

- 5 départements (Mayenne, Orne, Maine-et-Loire, Manche, Ille-et-Vilaine),
- 3 régions (Pays de-la-Loire, Normandie, Bretagne).

L'arrêté de périmètre du SAGE a été modifié le 3 juillet 2017 afin d'intégrer les communes nouvelles créées en 2016 et 2017.

1.2 Le SAGE

Les 3 enjeux

- Restauration de l'équilibre écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques
- Optimisation de la gestion quantitative de la ressource
- Amélioration de la qualité des ressources superficielles et souterraines

La commission locale de l'eau (CLE)

La CLE (Commission Locale de l'Eau) élabore le SAGE et suit sa mise en œuvre. Elle regroupe **65 membres** :

- collège des collectivités territoriales et leurs groupements et des établissements publics locaux : 35 représentants,
- collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations : 18 représentants,
- collège des services de l'Etat et de ses établissements publics : 12 représentants.

Le bureau de la CLE est composé de **24 membres** représentant les 3 collèges de la CLE (12 représentants des élus, 6 représentants des usagers et 6 représentants des services de l'Etat).

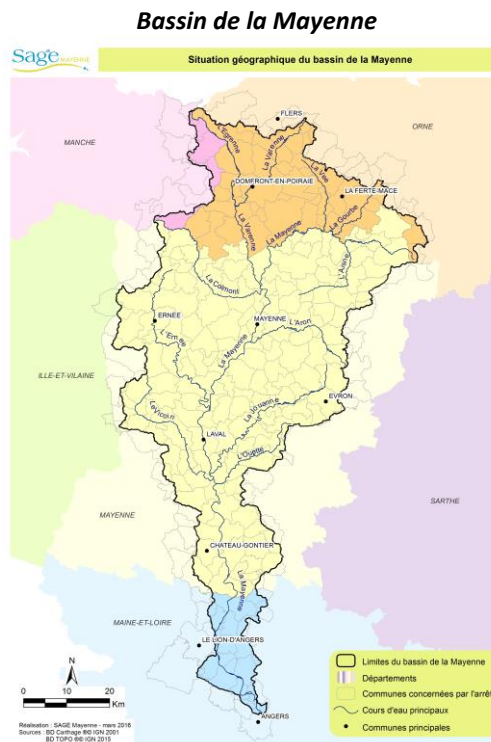
Les dates clé

Arrêté de constitution de la CLE	06/11/1997
Arrêté modificatif de périmètre du SAGE	03/07/2017
Dernier arrêté de modification de la CLE	10/07/2019
1 ^{er} arrêté d'approbation du SAGE	28/06/2007
Arrêté d'approbation du SAGE révisé	10/12/2014

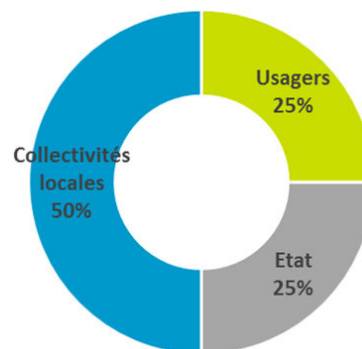
Le portage et l'animation du SAGE

La CLE ne disposant pas de moyens propres, le Conseil départemental de la Mayenne assure la maîtrise d'ouvrage des activités de la CLE et met à disposition les moyens d'animation du SAGE :

- Astrid PICHODO, ingénieure chargée de la mise en œuvre du SAGE et du CRBV (Contrat Régional du Bassin Versant (0,80 ETP : Equivalent Temps Plein),
- Alexis ROBERT, ingénieur chargé de la coordination générale du SAGE et du CRBV (0,50 ETP),
- Marie-Christine PUNTELLO, technicienne SIG (Système d'Information Géographique) et communication (0,44 ETP),
- Sarah FAUCONNIER, technicienne « pour l'appui à la mise en œuvre du SAGE (0,2 ETP),
- Nathalie BELLANGER, assistante administrative (0,3 ETP).



Composition de la CLE



1.3 Etat des masses d'eau en 2017

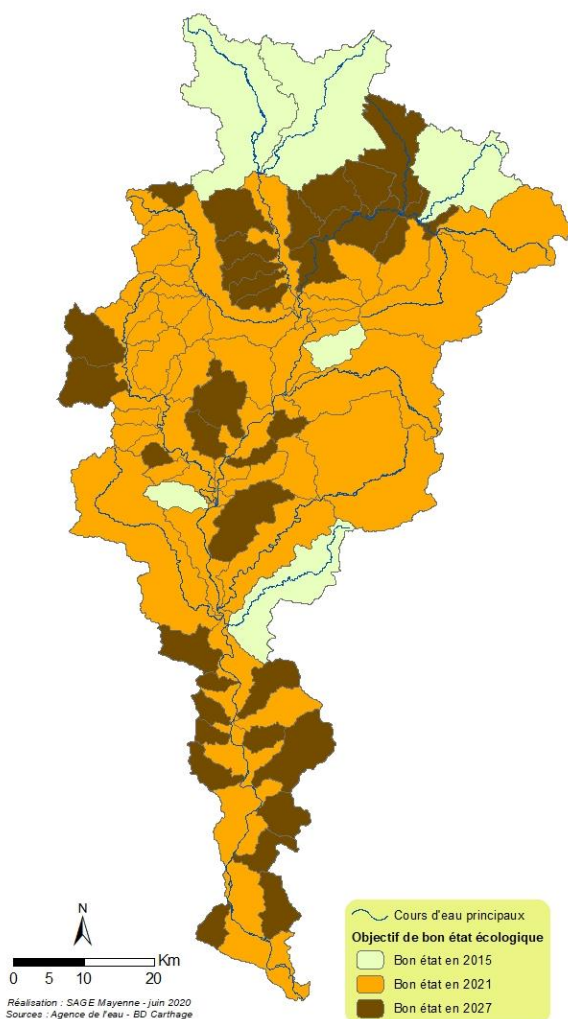
Le bassin de la Mayenne compte **70 masses d'eau cours d'eau** et **1 masses d'eau plan d'eau**. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'état de ces masses au regard de l'évaluation de 2017 (données 2015 à 2017). Cette évaluation, validée en décembre 2019, sert de base de travail pour la révision en cours du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Elle reste à considérer avec précaution du fait qu'un seul paramètre (sur les 33 analysés) de moins bonne qualité mesuré sur la station de référence de la masse d'eau suffit à déclasser l'ensemble de la masse d'eau. Le détail de l'état par masse d'eau est présenté en annexe 1.

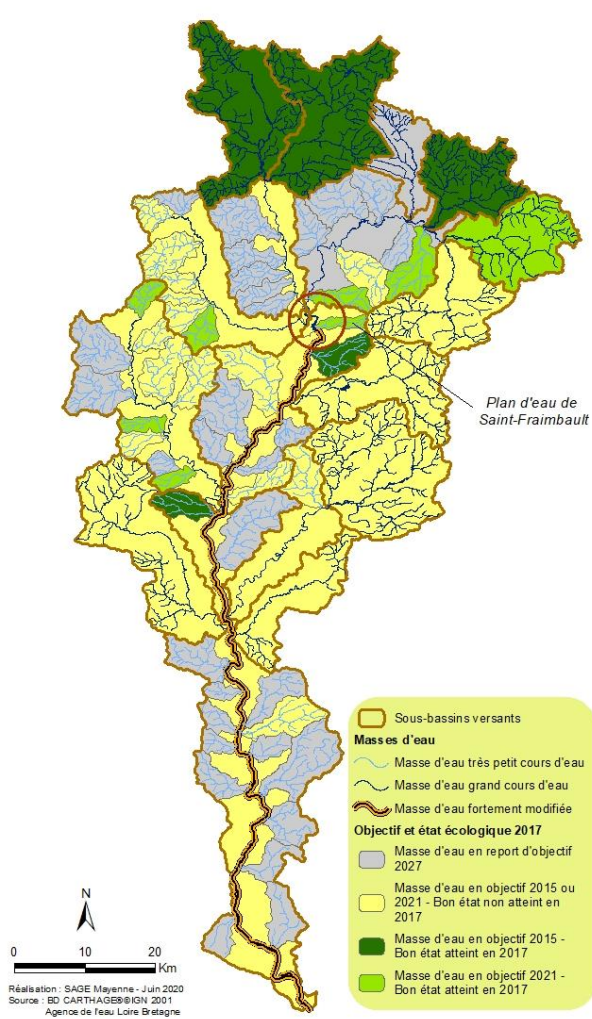
Objectifs d'atteinte du bon état écologique *	Nb de masses d'eau	Etat écologique des masse d'eau - évaluation 2017				
		Très bon état	Bon état	Moyen	Médiocre	Mauvais
2015	6	-	5	1	-	-
2021	33	-	8	20	3	2
Report d'objectif (2027)	32	-	-	15	4	13

* Objectifs en cours de révision en lien avec la révision du SDAGE (2022-2027)

Objectifs du SDAGE 2016-2021 pour les masses d'eau de surface



Croisement entre les objectifs du SDAGE et état des masses d'eau en 2017



Le bassin de la Mayenne compte **une masse d'eau souterraine** couvrant l'ensemble du territoire.

	Objectif du SDAGE	Etat de la masse d'eau - évaluation 2017
Etat chimique	2027	Bon état (nitrates et pesticides)
Etat quantitatif	2015	Bon état

2. La commission locale de l'eau et son bureau

2.1 Réunions de la CLE

La CLE, réunie le **16 avril**, a étudié et émis un avis favorable sur les questions importantes pour la révision du SDAGE et du PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) en identifiant plusieurs points d'attention et pistes d'action à développer ou renforcer. La CLE a émis un avis favorable avec réserves sur le projet de PLUi de Laval Agglomération (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). En lien avec la présentation des arrêtés cadre sécheresse, elle a demandé de poursuivre l'harmonisation des mesures à l'échelle des bassins versants. La CLE a validé le calendrier des actions de 2019 ainsi que le rapport annuel 2018. La présentation des feuilles de route des SAGEs par l'Agence de l'eau a été reportée.

Une deuxième réunion a eu lieu le **17 septembre**. La proposition de feuille de route du SAGE établi par le bureau a été amendé et validé par la CLE. Le Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme a présenté son projet de reconnaissance en EPAGE (Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et Mayenne Communauté celui de son programme d'actions. La CLE a émis un avis favorable avec réserves sur le projet de PLUi de Mayenne Communauté.

2.2 Réunions du bureau de la CLE

Le **26 février**, le bureau a préparé l'avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE et du PGRI et le rapport d'activités 2018. Le bureau a donné son avis sur le programme de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin de l'Ernée.

Le bureau de la CLE, réuni le **10 juillet**, a préparé le projet de feuille de route de la CLE. Le bureau a donné son avis sur 3 projets de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Un point a été fait en bureau, le **12 décembre**, sur les actions de communication 2019 et l'avancement des indicateurs. Les services du Conseil départemental du Maine-et-Loire ont présenté le projet de restauration de la continuité sur la rivière la Mayenne en Maine-et-Loire qui concerne 8 ouvrages. Le bureau a donné son avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal du Mortainais.

Plusieurs points prévus à l'ordre du jour ont été reportés faute de temps en réunion pour les présenter. Les avis émis par la CLE ou le bureau sur les différents dossiers sont présentés en page suivante.

CLE - ORDRES DU JOUR

CLE du 16 avril 2019

- Avis sur les questions importantes pour la révision du SDAGE et du PGRI
- Avis sur 2 PLUi : Laval Agglomération (53) et Saint-Hilaire-du-Harcouët (50)
- Avis sur les projets d'arrêtés cadre sécheresse de la Mayenne et Maine-et-Loire
- *Etude sur les sources du phosphore dans la retenue du Lac de Haute Mayenne (CD53) => reporté*
- Rapport d'activités 2018
- Points divers : inventaire des cours d'eau de l'Orne - feuilles de route des SAGE (reporté)

CLE du 17 septembre 2019

- Feuille de route du SAGE Mayenne
- Avis sur la reconnaissance en EPAGE du Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme
- Avis sur le projet de PLUi de Mayenne Communauté
- Avis sur le programme d'actions sur les milieux aquatiques porté par Mayenne Communauté
- *Etude sur les sources du phosphore dans la retenue du Lac de Haute Mayenne (CD53) => reporté*

BUREAU - ORDRES DU JOUR

Bureau du 26 février 2019

- Préparation de l'avis sur les questions importantes pour la révision du SDAGE et du PGRI
- Rapport d'activités 2018 et propositions pour 2019
- *Tableau de bord du SAGE => reporté*
- Dossier pour avis

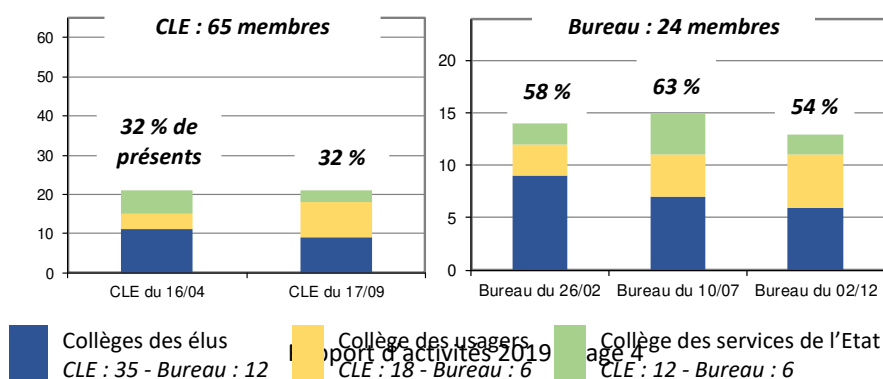
Bureau du 10 juillet 2019

- Projet de feuille de route du SAGE Mayenne
- Avis sur 3 projets de PLUi : communauté de communes de l'Ernée, communauté de communes des Coëvrons et communauté de communes du Bocage mayennais
- Tableau de bord du SAGE
- Avancement des actions du SAGE

Bureau du 12 décembre 2019

- Avancement des actions du SAGE : communication et tableau de bord du SAGE
- Projet de restauration de la continuité sur la rivière la Mayenne en Maine-et-Loire
- Dossiers pour avis
- Appels à projets de l'Agence de l'eau

Taux de participation aux réunions



2.3 Dossiers transmis à la CLE

En 2019, **24 dossiers** ont été **transmis pour avis** à la CLE (contre 7 en 2018) :

- 5 programmes d'actions ou de contrats territoriaux « milieux aquatiques » ou multithématiques,
- 2 consultations du comité de bassin Loire-Bretagne : questions importantes du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE) et questions importantes du Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI),
- 2 projets d'arrêté relatifs à la mise en œuvre des mesures de limitation des usages de l'eau (Maine-et-Loire et Mayenne),
- la demande de reconnaissance du syndicat mixte des Basses-Vallées-Angevines et de la Romme en tant qu'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE),
- 8 projets de Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou PLU intercommunal (*point développé en partie 4.1*),
- 2 dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau ou d'autorisation d'environnementale,
- 4 dossiers d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Sur les **18 dossiers analysés**, les avis émis se répartissent ainsi (cf. tableau ci-dessous) :

- 6 avis favorables sous réserve(s),
- 6 avis favorables avec proposition(s),
- 6 avis favorables,
- 2 avis sans remarque particulière,
- 2 renvois vers l'avis des CLE voisines.

Compte-tenu des délais de consultation parfois très courts et du nombre important de dossiers reçus, 6 d'entre eux n'ont pas pu être analysés par la cellule d'animation. Pour rappel, l'analyse des dossiers s'effectue uniquement au regard des dispositions du SAGE.

Nature	Objet	Avis / remarques
Programme d'actions	Déclaration d'intérêt général (DIG) et autorisation environnementale unique (AEU) pour les travaux de restauration et d'entretien de milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Ernée	Avis favorable
Programme d'actions	Programme d'actions sur les milieux aquatiques des BV de la Mayenne (Bassins Versants), du Lassay et du Fontaine-Daniel	Avis favorable
Programme d'actions	Projet de restauration de milieux aquatiques sur les bassins versants de la Jouanne, du Vicoin, de l'Ouette et de Laval agglomération	Avis favorable
CT	Contrat territorial (CT) Colmont Ernée (Pollutions diffuses et milieux aquatiques)	Avis favorable
Programme d'actions	Projet de Restauration de la Continuité Écologique (RCE) de la Mayenne dans le Maine-et-Loire (8 ouvrages)	Avis favorable
Questions importantes	Consultation sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation - Questions importantes du SDAGE	Remarques sur le calendrier et la méthode de travail Avis favorable avec points d'attention et pistes d'action à développer ou renforcer
Questions importantes	Consultation sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation - Questions importantes du PGRI	Remarques sur le calendrier et la méthode de travail Avis favorable avec points d'attention et pistes d'action à développer
Arrêté cadre	Projet d'arrêté cadre de la Mayenne relatif à la mise en œuvre des mesures de limitation des usages de l'eau en période d'étiage	Pas de remarque particulière Intérêt de la poursuite de l'harmonisation avec points d'attention
Arrêté cadre	Projet d'arrêté cadre du Maine-et-Loire relatif à la mise en œuvre des mesures de limitation des usages de l'eau en période d'étiage	Pas de remarque particulière Intérêt de la poursuite de l'harmonisation
EPAGE	Demande de reconnaissance du syndicat mixte des Basses-Vallées-Angevines et de la Romme en tant qu'EPAGE	Avis favorable
ICPE Elevage	Projet du GAEC Patin Denoe (Groupement d'Exploitation en Commun) en vue d'exploiter un élevage avicole de 72 000 emplacements volailles à Saint-Cyr-le-Gravelais	Projet essentiellement sur BV Oudon Renvoi vers avis CLE Oudon

Par ailleurs, **72 dossiers**, notamment des récépissés de déclaration, ont été **transmis pour information** à la CLE.

3. Suivi des dossiers et des projets en cours

Les dossiers et projets des différents partenaires du bassin ont été suivis par la cellule d'animation du SAGE au travers de la participation aux comités de pilotages, groupes de travail et autres réseaux techniques.

- **Réunions des maîtres d'ouvrage**

- Comité de pilotage pour l'étude diagnostic des cours d'eau Egrenne/Varenne
- Comité de pilotage pour l'étude diagnostic des cours d'eau sur la CC du Pays de Château-Gontier
- Comité de pilotage pour l'étude diagnostic des cours d'eau de la Baconne et de la Suine
- Comité de pilotage pour l'étude bilan des bassins de la Jouanne et du Vicoïn et le programme d'actions
- Comité de pilotage du programme d'actions sur le bassin de l'Aron
- Comité de pilotage des captages prioritaires de l'Orne
- Commission Prévention des inondations du Syndicat JAVO
- Comité de pilotage du programme d'actions agricoles sur l'AAC du Pont-de-Couterne (Aire d'Alimentation de Captage)
- Signature du CTEAU Ernée Colmont (Contrat Territorial Eau)

- **Suivi des documents d'urbanisme et appui aux démarches associées**

- Elaboration du PLUi de communes du Bocage Mayennais
- Elaboration du PLUi de la communauté de Mayenne Communauté
- Rencontre, avec le SAGE Sarthe Amont, de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs dans le cadre de l'élaboration de leur PLUi

- **Suivi de projets spécifiques**

- Projet de gestion patrimoniale des étangs du CPIE Mayenne Bas-Maine
- Réunion technique pour l'actualisation du schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable du Maine-et-Loire
- Comité LIFE porté par la Région des Pays de la Loire
- Réunion AELB (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) sur le suivi de la qualité de l'eau des cours d'eau dans l'Orne
- Evaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant du Vicoïn – appel à projet OFB (Office Français de la Biodiversité)
- Rendez-vous avec l'Agence de l'eau sur la feuille de route et le financement de la CLE
- Rendez-vous avec la cellule d'animation de la CLE du SAGE Oudon sur la feuille de route
- Etude "morphologie" sur le site du plan d'eau de Bais
- Comité technique LIFE porté par la Région des Pays de la Loire
- Elaboration par le Pays de l'Anjou bleu d'un Plan Climat Air Energie
- Restitution du diagnostic des sources de phosphore en amont de la retenue de Saint-Fraimbault
- Réunion préparatoire à l'élaboration du contrat territorial Ernée-Colmont
- Réunion de travail pour l'élaboration du contrat territorial Mayenne médiane
- Réunion de travail pour l'élaboration du contrat territorial Mayenne aval
- Réunion de travail AELB/Région/CD53 Conseil Départemental 53) sur l'articulation pour les contrats territoriaux sur le SAGE

- **Réunions des services de l'État**

- Comité technique de l'eau du Maine-et-Loire - révision de l'arrêté cadre étiage du Maine-et-Loire
- Comité départemental de l'eau de la Mayenne
- Comité départemental de l'eau du Maine-et-Loire

- **Rencontres & journées**

- Rencontre régionale des animateurs des Pays-de-la-Loire : DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement) des Pays de la Loire & AELB.
- Journée des Présidents de CLE (Agence de l'eau Loire-Bretagne)
- Réunion « compétence animation et concertation » de la région Pays-de-la-Loire
- Rencontre des animateurs de SAGE du bassin Loire-Bretagne
- Rencontre Animateurs de SAGE et service Eau du Conseil départemental du Maine-et-Loire
- Journée des techniciens milieux aquatiques de l'ASTER de la Mayenne.

4. Mise en œuvre du SAGE

4.1 Actions « phares » en 2019

❖ SUIVI DES PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX

Les documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme communaux/intercommunaux et cartes communales) doivent être compatibles ou rendus compatibles avec les objectifs du SAGE dans un délai de 3 ans. Le SAGE Mayenne identifie, dans plusieurs de ses dispositions, les documents d'urbanisme comme outils de mise en œuvre de certaines de ses orientations : protection des zones humides, gestion des eaux pluviales, prise en compte des capacités d'assainissement, préservation du bocage, ...

La **commission locale de l'eau n'est pas reconnue comme Personne Publique Associée (PPA)** pour l'élaboration des documents d'urbanisme. Aussi, les communes ou EPCI compétentes (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) n'ont pas l'obligation d'associer la CLE à l'élaboration de leur document ni de solliciter son avis sur le projet. La compatibilité avec le SAGE est appréciée par les services de l'Etat dans le cadre de leur avis de synthèse.

Toutefois, une part importante des collectivités du bassin a consulté la CLE, notamment en 2019 où 7 projets de plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) lui ont été transmis pour avis. L'ensemble de ces projets ont été présentés à la CLE ou au bureau et ont nécessité un travail d'analyse important.

Par ailleurs, la cellule d'animation peut être amenée à participer aux réunions PPA dans le cadre de l'élaboration des documents et à échanger avec les collectivités sur des points spécifiques en lien avec le SAGE (en particulier sur les zones humides).

Etat d'avancement des PLUi et avis de la CLE

1 – Projet de PLUi du Mortainais

Avis favorable sous réserve (Intégration des haies et ZH* dans un document opposable, protection des ZH fonctionnelles dans le règlement, protection des haies et identification des ZH dans les OAP*) et assorti de plusieurs remarques

2 – Projet de PLUi de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Renvoi vers la CLE Sélune

3 – Projet de PLUi du bocage mayennais

Avis favorable sous réserve (identification des ZH dans les OAP) et assorti de plusieurs remarques

4 – Projet de PLUi de l'Ernée

Avis favorable sous réserve (identification des ZH dans les OAP et ajout d'une trame « zones inondables » au règlement) et assorti de plusieurs remarques

5 – Projet de PLUi de Mayenne Communauté

Avis favorable sous réserve (protection des ZH fonctionnelles dans le règlement, identification des ZH dans les OAP et ajout d'une trame « zones inondables » au règlement) et assorti de plusieurs remarques

6 – Projet de PLUi de Laval Agglomération

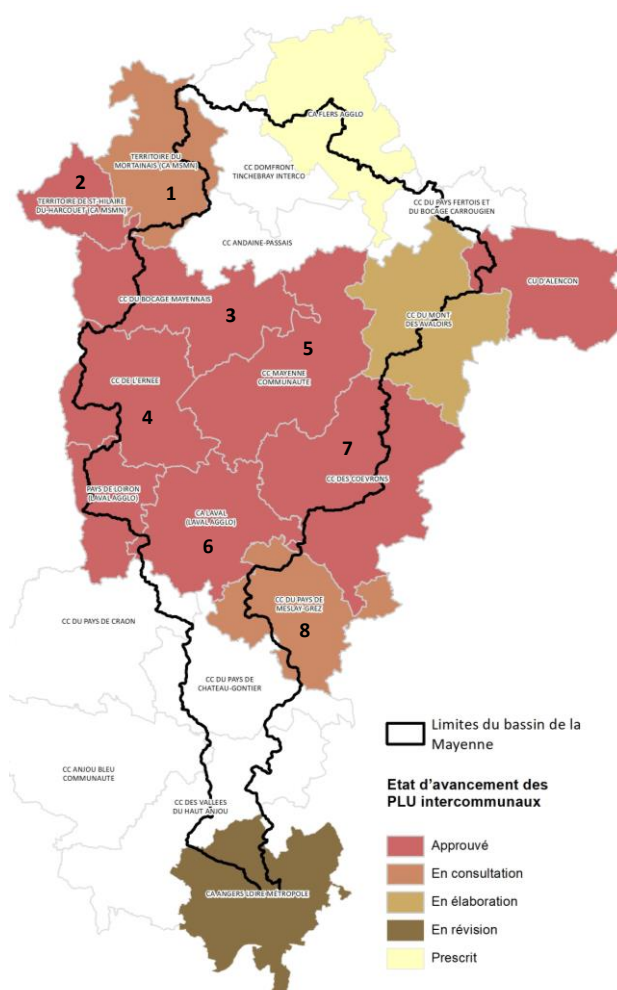
Avis favorable sous réserve (identification des ZH dans les OAP) et assorti de plusieurs remarques

7 – Projet de PLUi des Coëvrons

Avis favorable sous réserve (identification des ZH dans les OAP et ajout d'une trame « zones inondables » au règlement) et assorti de plusieurs remarques

8 - Projet de PLUi de Meslay-Grez

Soumis pour avis à la CLE en 2020



* ZH = zones humides

* OAP = Orientation d'aménagement et de programmation

Le travail de collecte et de traitement des données du tableau de bord s'est poursuivi sur les **21 indicateurs identifiés comme prioritaires** à valoriser.

2 réunions du groupe de travail « évaluation du SAGE » ont eu lieu, l'une en janvier et l'autre en juillet afin de présenter l'avancement du travail et de discuter des indicateurs valorisés. Les diaporamas des réunions sont présentés en annexe 2 du présent document.

La cellule d'animation du SAGE a accueilli une apprentie à mi-temps pendant 2 mois et demi qui a travaillé sur les données des inventaires zones humides et réalisé un recensement des données relatives au bocage.

Enjeux	Indicateurs	Avancement 2019
Enjeu « cours d'eau et milieux aquatiques »	Avancement des programmes de restauration des cours d'eau*	Présenté en groupe de travail et régulièrement mis à jour
	Linéaire de berges ayant fait l'objet d'opérations de restauration*	Données 2008-2017 présentées en groupe de travail – travail sur les données spécifiques des basses vallées angevines à réaliser (boires et annexes)
	Linéaire de travaux en lit mineur et en lit majeur	
	Travaux sur les petits ouvrages	
	Avancement des inventaires de zones humides	Présenté en groupe de travail
	Superficie de zones humides fonctionnelles inventoriées* et Typologie de zones humides rencontrées	Présenté en groupe de travail – données manquante pour les derniers inventaires réalisés dans le cadre des PLUi en phase de consultation
	Nombre de plans d'eau déconnectés ou effacés*	Absence de retour des structures – relance prévue en même temps que les données « ouvrages »
Enjeu « gestion quantitative »	Volumes d'eau consommés sur le réseau (et rendement)*	Rendement 2016 présenté en groupe de travail – volumes consommés à valoriser
	Volumes totaux prélevés*	Prélèvements pour l'alimentation en eau potable 2014-2017 présentés en groupe de travail – travail à poursuivre sur les prélèvements agricoles (irrigation et abreuvement) et industriels)
	Nombre de jours de restriction d'usage de l'eau par bassin*	Travail de collecte en cours – indicateur non présenté au groupe de travail
	Nombre de jours de soutien d'étiage de Saint-Fraimbault*	Indicateurs valorisé « volume pour le soutien d'étiage » Données 1999-2017 présentées en groupe de travail
Enjeu « qualité d'eau »	Rendement des STEP collectives*	Présenté en groupe de travail des données 2014-2017 – évolution du rendement épuratoire et flux de polluants (MES : Matière En Suspension), matière organique, azote et phosphore)
	Type de station d'épuration par sous-bassin et flux de polluants par sous-bassin	
	Avancement des programmes d'actions des captages prioritaires*	Présenté en groupe de travail et régulièrement mis à jour
	Nombre de plans bocagers communaux*	Interrogation sur la pertinence de l'indicateur « plans bocagers » => travail à réaliser en 2020 pour identifier des données plus pertinentes à l'échelle du SAGE
	Quantité de pesticides vendus*	Réception des données 2013 à 2016 de l'Observatoire d'Achats des Produits Phytosanitaires (OAPP) en juillet - traitement des données début 2020
Transversal (X9)	Indicateurs de qualité des ressources*	Données des suivis de qualité (physico-chimiques et biologiques) de 2008 à 2017 présentées en groupe de travail
	Débit des cours d'eau*	Travail sur les débits spécifiques moyens et les débits spécifiques d'étiage par sous-bassin

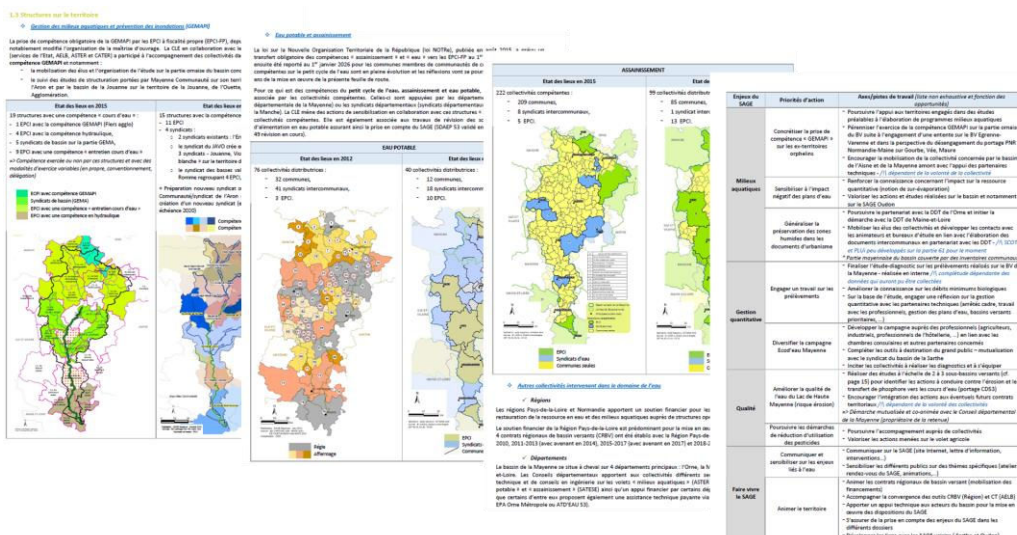
* Indicateurs prioritaires

L'étude des prélèvements sur le bassin s'est poursuivie avec, en complément des indicateurs ci-dessus, un travail sur l'évaluation de la surévaporation des plans d'eau et les volumes rejetés par les stations d'épuration. Un premier bilan provisoire « Prélèvements/Rejets » a été établi ; il nécessitera d'être complété et conforté en 2020.

L'objectif principal de la feuille de route est, pour l'Agence de l'eau, la CLE et sa structure porteuse, de construire une vision partagée, d'une part, de l'élaboration, de la mise à jour et de la mise en œuvre du Sage, et, d'autre part, du programme de travail de la CLE. Elle a été établie sur 6 ans, de 2019 à 2024, avec un zoom sur les 3 premières années pour le plan d'actions de la CLE.

L'élaboration de ce document a nécessité un travail important pour réaliser l'état des lieux de la gouvernance sur le bassin, formaliser le plan d'actions de la CLE et d'identifier les axes de travail à long terme. Par ailleurs, ce travail a nécessité des échanges avec les SAGEs voisins (Oudon, Sarthe amont et Sarthe aval) ainsi que les services du Département afin d'identifier les pistes de mutualisation possibles.

La feuille de route a été préparée par le bureau en juillet, transmis à l'Agence de l'eau durant l'été pour avis et validée en CLE le 17 septembre.



A télécharger : <http://www.sagemayenne.fr/la-cle/activites/>

FINALISATION DE L'ETUDE « EROSION » A L'ECHELLE DU BASSIN DU LAC DE HAUTE MAYENNE

En lien avec le classement en 3B1 du SDAGE, le Conseil départemental de la Mayenne, en tant que propriétaire du Lac et structure porteuse du SAGE, a réalisé en 2018-2019 une étude globale à l'échelle du bassin du Lac de Haute Mayenne afin de quantifier les sources de phosphore, identifier les sous-bassins les plus contributeurs et cibler les actions prioritaires dans l'objectif de :

- garantir une qualité et une quantité d'eau compatible avec l'usage eau potable et au soutien d'étiage,
- limiter l'envasement du lac,
- améliorer les paramètres de qualité d'eau.

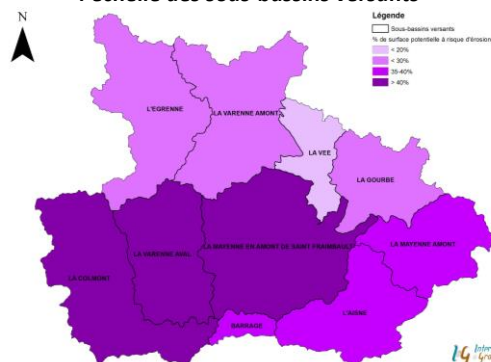
Cette étude a été confiée au bureau d'étude Interfaces et Gradients, spécialisé dans l'étude des phénomènes d'eutrophisation des rivières et des plans d'eau du Grand Ouest.

Cette démarche a permis l'identification des bassins versants les plus contributeurs et la quantification, par sous bassins des principales sources de phosphore au travers d'une analyse de contexte, des sources de phosphore et de la qualité de l'eau sur une douzaine de sous-bassins versants.

Afin de préciser ce diagnostic et d'initier une gouvernance de bassin autour de la problématique érosion, il est envisagé 5 études détaillées de sous-bassins versants dans un objectif d'identification d'actions à conduire contre l'érosion et le transfert de phosphore vers les cours d'eau, en lien avec les acteurs du territoire. La 1^{ère} étude concernera le bassin de la Colmont. Elle a été préparé fin 2019 en collaboration avec le SENOM (Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais) et la communauté de communes, qui portent respectivement les programmes « pollutions diffuses » et « milieux aquatiques ».

En savoir plus : <http://www.sagemayenne.fr/etude-erosion-phosphore-bassin-du-lac-de-haute-mayenne/>

Cartographie du risque d'érosion potentielle à l'échelle des sous-bassins versants



❖ ANIMATION DES CONTRATS REGIONAUX DE BASSIN VERSANT (CRBV)

Le contrat régional de bassin versant (CRBV) est l'outil financier de la Région des Pays-de-la Loire pour faciliter la mise en œuvre des actions des SAGE. A l'échelle du SAGE Mayenne, 4 contrats ont été établis pour les périodes 2008-2010, 2011-2013 (avenant en 2014), 2015-2017 (avenant en 2017) et 2018-2020. **Les 2 CRBV** actuellement en cours pour le SAGE Mayenne sont les **contrat 2015-2017** et **2018-2020**.

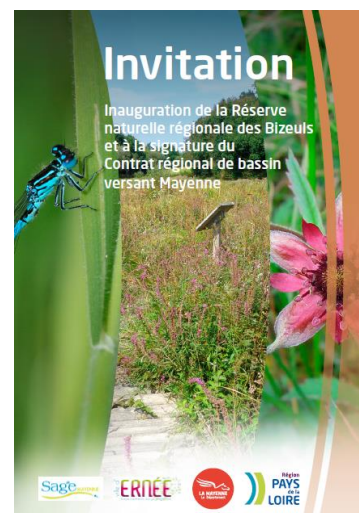
Le rôle de la cellule d'animation du SAGE est de centraliser, instruire et transmettre à la Région les demandes d'engagement d'opération et de versement. Elle apporte également un appui technique aux maîtres d'ouvrage et est l'unique interlocuteur de la région.

✓ Signature du CRBV 2018-2020 (CRBV)

Préparé en 2018, le 4ème contrat a été établi pour la période 2018-2020 avec 34 opérations et 25 maîtres d'ouvrages. Il a été approuvé par la Région en novembre 2018 et **signé officiellement le 26 juin 2019 à Ernée**.

Ce 4ème contrat porte sur un **montant global de 5,5 millions d'euros** et de plus de **1,7 million d'euros de subventions régionales**. Ce programme, comme les précédents, s'articule majoritairement autour de la restauration des milieux aquatiques. Il est notamment complété par de l'acquisition de matériel de désherbage et des opérations d'amélioration de la connaissance.

La signature du CRBV4 a eu lieu en même temps que l'inauguration de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Bizeuls mettant en avant la complémentarité des politiques « Eau » et « Biodiversité ». En effet, la restauration du ruisseau de la Riautière de la RNR, réalisée par le syndicat de bassin de l'Ernée, a été notamment subventionnée pas la Région dans le cadre d'un CRBV précédent (également financés par l'Agence de l'eau et le Département).



Visite de la zone humide des Bizeuls

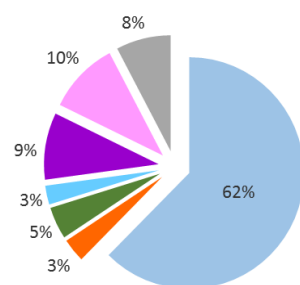


Visite du ruisseau de la Riautière

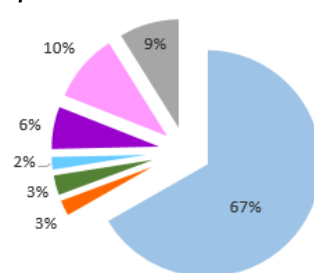
✓ Etat d'avancement des 2 contrats en cours (Fin 2019)

L'enveloppe initiale accordée pour le **CRBV 2015-2017** du SAGE Mayenne était de 1 326 180 €. Suite à l'avenant signé en 2017, les **montants engagés** représentent **1 292 941 €** soit 97 % du contrat initial. **1 093 161 €** ont été versés soit 85 % des montants engagés. Sur les 45 opérations du contrat, 32 sont soldées.

Répartition des subventions accordées



Répartition des subventions versées

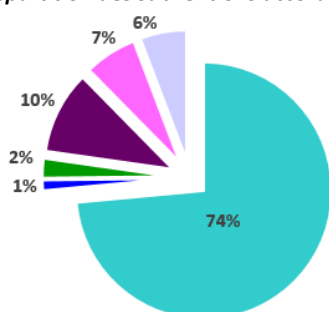


- Restauration cours d'eau
- Restauration zones humides
- Préservation du bocage
- Diagnostic environnemental
- Réduction des pesticides
- Actions transversales
- Animation SAGE/CRBV

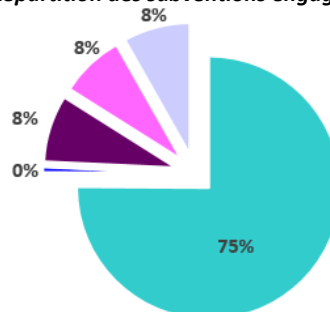
Concernant le **CRBV 2018-2020** du SAGE Mayenne, l'enveloppe accordée est de **1 740 732 €** pour **34 opérations** avec :

- 19 opérations engagées,
- 3 opérations achevées,
- Subventions engagées : **782 843 €** soit 45 % de l'enveloppe,
- Subventions versées : **103 154 €** soit 6 % de l'enveloppe.

Répartition des subventions accordées



Répartition des subventions engagées



- Restauration de cours d'eau et milieux humides
- Economies d'eau
- Préservation du bocage
- Réduction des pesticides
- Suivi, connaissance, sensibilisation
- Animation SAGE/CRBV

Quelques illustrations d'actions menées en 2019



Restauration de la continuité écologique du bras du marais de la Bavouze par la commune d'Azé



© Communauté de communes du pays de Loiron

Acquisition d'équipement mutualisé de désherbage à la vapeur par l'ex. CC du Pays de Loiron



© Syndicat de bassin de l'Aron (E.AUGEAT)

Restauration de la Filousière (affluent de la Mayenne) par Mayenne Communauté

Plus d'informations : CRRV 2015-2017 :
<http://www.sagemayenne.fr/signature-crbv3-sagemayenne/> - **CRRV 2018-2020 :**
<http://www.sagemayenne.fr/signature-crbvmayenne-2018-2020/>

Jusqu'à présent, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays-de-la-Loire disposaient de leur outil de financement respectif, le Contrat Territorial (CT) à l'échelle de sous-bassin sur 6 ans et le CRBV à l'échelle du SAGE sur 3 ans animé par la CLE (cf. partie précédente).

Afin de rendre plus efficiente cette contractualisation, l'Agence de l'eau et la Région ont souhaité faire converger leurs deux outils en un seul : le CTEau établi pour 2 périodes de 3 ans. Par ailleurs, la taille des contrats sera augmentée par le regroupement des programmes de plusieurs sous-bassins. En Mayenne, le Conseil départemental, qui finance également les actions, est également signataire des CTEau.

Un premier CTEau Ernée-Colmont « multithématique » a été signé en décembre 2019 avec 4 maîtres d'ouvrages (bassin de l'Ernée, Communauté de communes du bocage mayennais, Communauté de communes de l'Ernée et le SENOM pour 4 programmes (2 « milieux aquatiques » et 2 « pollutions diffuses »).

Par ailleurs, 2 CTEau sont en préparation pour une signature en 2020 :

- le contrat Mayenne Médiane « milieux aquatiques » avec 3 maîtres d'ouvrages (SyBAMA : Syndicat de bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents), Conseil départemental de la Mayenne et fédération de pêche de la Mayenne),
- le contrat Mayenne Aval « milieux aquatiques » avec 4 maîtres d'ouvrages (Syndicat JAVO, Communauté de communes du Pays de Château-Gontier, Conseil départemental de la Mayenne et fédération de pêche de la Mayenne).

Le Conseil départemental, en tant que structure porteuse du SAGE, reste « structure chef de file » de la Région auprès des différents maîtres d'ouvrage pour ces CTEau. Ainsi, la cellule d'animation a appuyé à la préparation des contrats, coordonné l'audition au Conseil Régional et pré-instruit les demandes de subvention des maîtres d'ouvrage comme c'est le cas actuellement pour le CRBV. Compte-tenu des délais d'élaboration très courts des CTEau, il n'a pas été possible de lancer un appel à projets auprès des différentes maîtres d'ouvrage des 3 territoires concernés.

Territoires de CTEau potentiel



Colmont-Ernée	2020-2022
Mayenne médiane	2020-2022
Mayenne aval	2020-2022
Basses vallées angevines	2021-2023
Egrenne-Varenne	Réflexion sur l'échelle du CT et le calendrier
Mayenne amont- Aisne	

4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE

❖ PROGRAMMES DE RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES

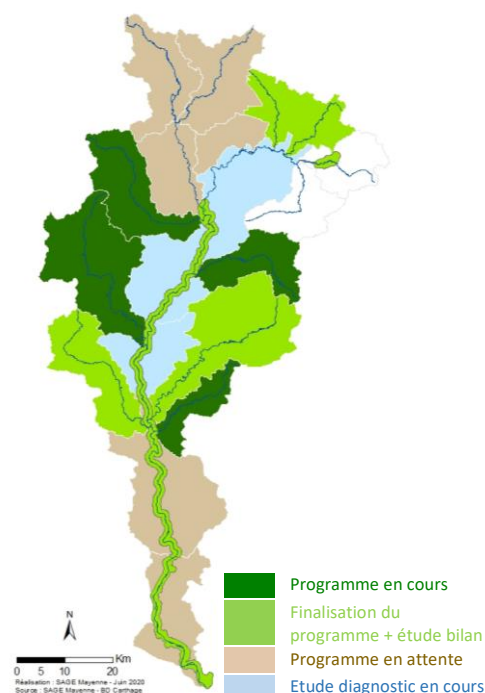
En 2019, des **programmes** sont en cours sur **8 affluents** principaux de la Mayenne : la Gourbe, la Vée, la Colmont, l'Ernée, l'Aron, la Jouanne, le Vicoin et l'Ouette. 2 programmes sont également en cours sur **la rivière la Mayenne** :

- de Mayenne à la limite Maine-et-Loire et 2 espaces naturels sensibles, le lac de Haute-Mayenne et la vallée de Saint- Calais-du-Désert,
- sur les basses vallées angevines de la limite avec la Mayenne jusqu'à la confluence avec la Maine.

Par ailleurs, la définition d'un **programme d'actions** est en cours pour **7 sous-bassins** (3 dans le cadre d'un diagnostic initial et 4 suite à une étude bilan).

Ces programmes et études sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de son outil Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA), par les régions (au travers du CRBV pour la partie Pays-de-la Loire) et, pour certains, par le Département de la Mayenne. Les outils financiers vont évoluer en 2020 (cf. partie ci-dessous).

Avancement des programmes



Les programmes pour les **bassins de l'Ernée, l'Ouette et de l'Aron étaient en attente** de signature par l'Agence de l'eau. Afin de maintenir les dynamiques engagées, le financement a été assuré, en 2019, par la Région dans le cadre du CRBV et le Conseil départemental de la Mayenne.

La cellule d'animation du SAGE participe aux comités de pilotage de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE.

Bassin	Programme(s)	Structure porteuse	Perspectives
L'Egrenne, La Varenne et les affluents de la Mayenne	Etude diagnostic et définition du programme d'actions en cours	Entente des 5 EPCI concernés	Contrat territorial Eau Mayenne Amont envisagé 2021-2023
La Vée, la Gourbe et la Maure **	1 ^{er} programme 2015-2019 + étude bilan en cours	PNR Normandie-Maine par délégation des EPCI concernés	
La Colmont	2 ^{ème} programme 2017-2021 (1 ^{er} 2010-2014)	CC du Bocage Mayennais	Contrat territorial Eau Colmont-Erneé 2020-2022 (signé décembre 2019)
L'Ernée	3 ^{ème} programme en attente de signature (2 ^{ème} 2013-2017) - Actions engagées 2019 (CRBV/CD53 - hors CT sauf continuité)	Syndicat de bassin de l'Ernée	
Affluents de la Mayenne sur Mayenne Communauté	Démarches administratives en cours pour un 1 ^{er} programme	Mayenne Communauté	Création du SyBAMA 01/01/2020 et contrat territorial Eau Mayenne Médiane prévu 2020-2022
L'Aron	2 ^{ème} programme en attente de signature (1 ^{er} 2011-2015) - Actions engagées 2019 (CRBV/CD53 - hors CT)	Syndicat de bassin de l'Aron	
La rivière la Mayenne (Domaine public fluvial 53) et 2 ENS (Espaces Naturels Sensibles) à Saint-Calais et au Lac de Haute Mayenne	1 ^{er} programme 2015-2019 Finalisation du programme d'actions	Conseil Départemental de la Mayenne FDPPMA 53 (Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)	Programme d'actions réparti sur les contrats territoriaux Eau Mayenne Médiane et Mayenne Aval prévus 2020-2022
Le Vicoin	2 ^{ème} programme 2015-2019 (1 ^{er} 2008-2013) - Etude bilan et définition du programme d'actions en 2019	Syndicat du JAVO créé en janvier 2019 issu de la fusion de 3 syndicats (Jouanne, Vicoin et Ouette) auquel a été ajouté la « zone blanche » sur le territoire de Laval Agglomération	Contrat territorial Eau Mayenne Médiane prévu 2020-2022
La Jouanne	2 ^{ème} programme 2015-2019 (1 ^{er} 2008-2013) - Etude bilan et définition du programme d'actions en 2019		
L'Ouette	Programme en attente de signature Actions engagées 2019 (CRBV/CD53 - hors CT)		
Affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération	Chantier vitrine en 2019 Programme globalisé JAVO		
Affluents de la Mayenne sur la CDC de Château-Gontier	Etude diagnostic et définition du programme d'actions en 2019	CC du Pays de Château-Gontier	
Basses vallées angevines	1 ^{er} programme 2015-2019 + étude bilan engagée en 2019 étude diagnostic sur 2 masses d'eau engagée en 2019	SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme) (Demande de labellisation EPAGE en cours)	Contrat territorial Eau SMBVAR prévu 2021-2022
La rivière la Mayenne (DPF 49)	1 ^{er} programme 2015-2019 + étude bilan engagée en 2019	CD du Maine-et-Loire	

* Le CTMA de la Gourbe, Vée, Maure est intégré dans le contrat territorial multithématique de la Mayenne amont.

Le bassin de la Mayenne compte, en 2019, **11 captages prioritaires** : 3 captages souterrains et 8 captages superficiels. Suite à la conférence environnementale de septembre 2013, un nouveau captage souterrain a été classé comme prioritaire : « Le Gué - Pont Herbout » situé sur la commune de La Chapelle Biche dans l'Orne.

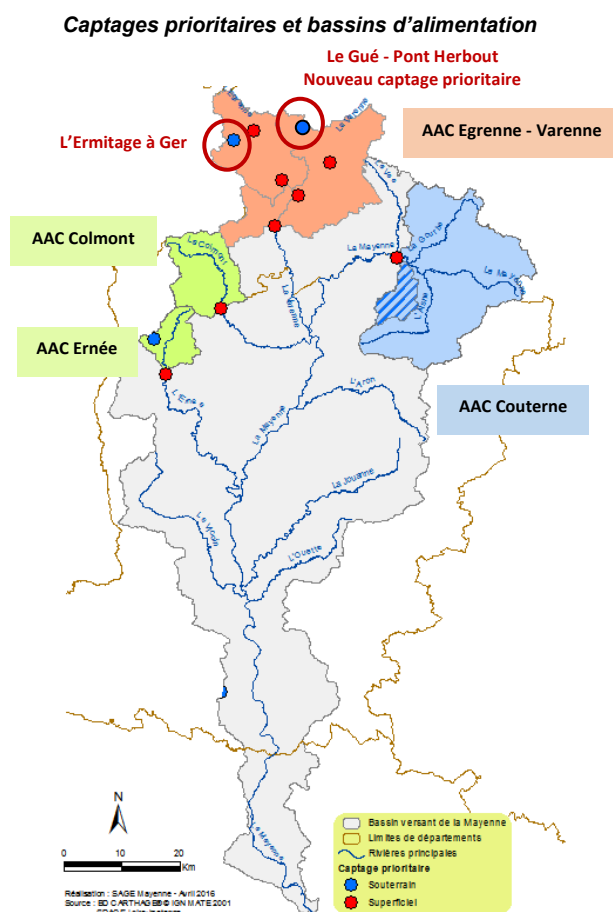
7 captages de l'amont du bassin (Égrenne, Varenne et Mayenne amont) ont été identifiés avec un enjeu « pesticides » et 4 captages (Le Gué - Pont Herbout, Colmont et Ernée) avec un enjeu « nitrates ».

En 2019, la définition d'un **nouveau programme d'actions** (suite à une étude diagnostic) est en cours pour **4 bassins d'alimentation** : l'Hermitage, le pont de Couterne, l'Ernée et la Colmont (captage souterrain de Pouillé, situé dans l'aire d'alimentation de la prise d'eau d'Ernée, intégré au programme).

Le Syndicat Départemental de l'Eau (SDE) de l'Orne travaille à l'élaboration d'un **premier programme d'actions** sur l'aire d'alimentation **Egrenne-Varenne** qui concerne 5 captages superficiels et 1 captage souterrain. Le SDE de la Manche pilote le programme d'actions sur le captage de GER.

Ces programmes sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de son outil contrat territorial « pollutions diffuses », par les régions (au travers du CRBV pour la partie Pays-de-la Loire) et par les Départements.

La cellule d'animation du SAGE participe aux comités de pilotage de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE.



Captage	Programme(s)	Structure	Perspectives
L'Hermitage à Ger <i>(1 captage souterrain 50)</i>	1 ^{er} programme 2014-2018 Etude bilan engagée en 2019	SDE de la Manche	Contrat territorial Eau Mayenne Amont envisagé 2021-2023
Egrenne/Varenne <i>(5 captages superficiels + 1 souterrain)</i>	Finalisation du programme d'actions	SDE de l'Orne	
Le Gué-Pont Herbout à La Chapelle-Biche <i>(captage souterrain)</i>	Etude de vulnérabilité en 2019		
Le pont de Couterne à Couterne <i>(1 captage superficiel 53/61)*</i>	1 ^{er} programme (2015-2019) Etude bilan en 2019 + programme d'actions agricoles prévu en 2020		
La Colmont à Gorron <i>(1 captage superficiel 53)</i>	Préparation d'un programme d'actions (2 programmes 2007-2011 & 2013-2017) + Etude du CD53 sur l'identification d'actions à conduire contre l'érosion et le transfert de phosphore	Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais (SENOM)	Contrat unique milieux aquatiques et pollution diffuse Colmont-Ernée 2020-2022
Le Captage de Pouillé <i>(1 captage souterrain sur bassin de l'Ernée mais propriété du SENOM)</i>	Animation de groupes locaux + communication et sensibilisation		
L'Ernée à Ernée <i>(1 captage superficiel 53)</i>	Préparation d'un programme d'actions (2 programmes 2007-2011 & 2013-2017)	CC de l'Ernée	

** Le contrat territorial du pont de Couterne est intégré dans le contrat territorial multithématique de la Mayenne amont.

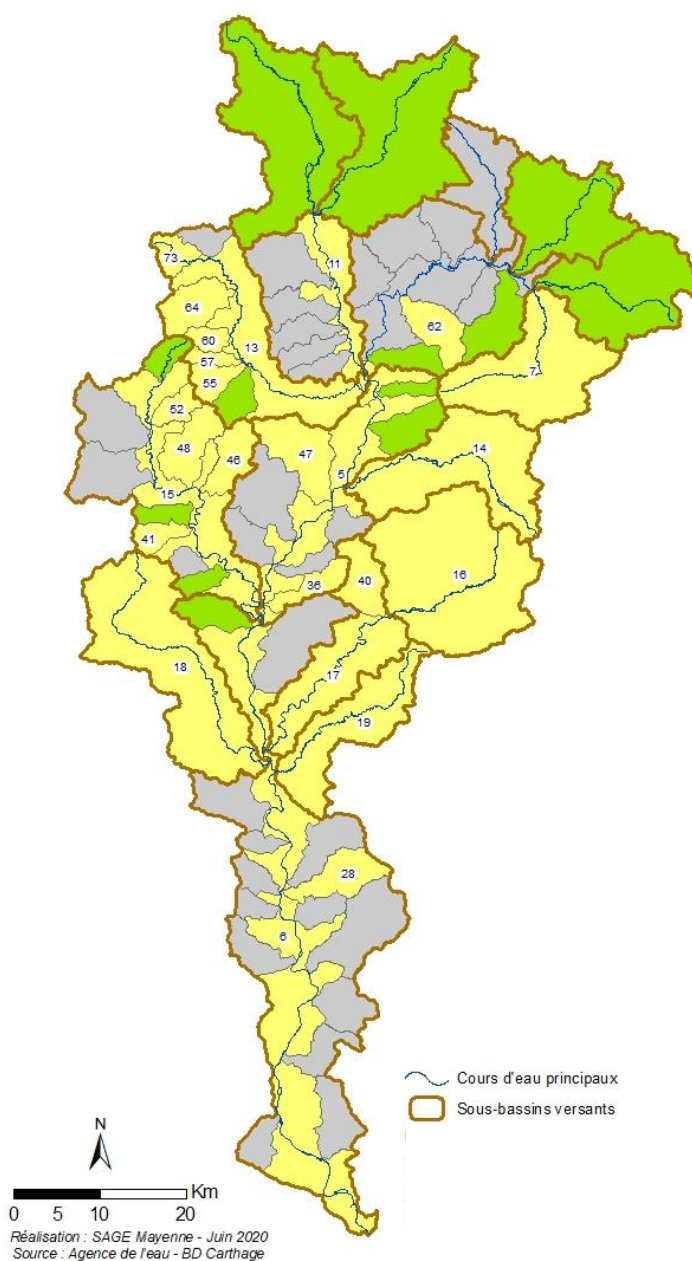
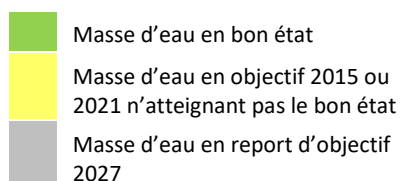
4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021

Le tableau ci-dessous présente, pour les 26 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017 (*état validé par l'agence de l'eau en décembre 2019*), les actions menées et/ou les réflexions engagées dont la CLE a connaissance. Les nouvelles actions et réflexions pour l'année 2019 sont identifiées **en bleu**.

	Masse d'eau	Taille (km²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2019
11	La Varenne depuis l'Egrenne jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	66	Moyen	Elaboration du premier programme d'actions en cours
7	L'Aisne	173	Moyen	Programme multithématique sur la Mayenne en amont de la prise d'eau de Couterne (2015-2019) - volet pollutions diffuses portées par le SDE de l'Orne ⇒ Poursuite de l'accompagnement des communes pour le diagnostic de leur pratiques d'entretien et des conseils par le SDE
73	La Colmont et ses affluents depuis la source jusqu'à HEUSSE	18	Médiocre	- 2 ^{ème} programme de restauration des cours d'eau en cours - Signature du contrat territorial Eau Colmont-Ernée 2020-2022 (décembre 2019) ⇒ Programmes « milieux aquatiques » sur l'ensemble du bassin et « pollutions diffuses » sur la Colmont amont
13	La Colmont depuis HEUSSE jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	137	Moyen	⇒ Programmes « milieux aquatiques » sur l'ensemble du bassin et « pollutions diffuses » sur la Colmont amont
55	La Turlière	18		- Préparation de l'étude sur l'identification d'actions à conduire contre l'érosion et le transfert de phosphore porté par le CD53 et réalisé en association avec le SENOM et la Communauté de communes du bocage mayennais
57	La Gaubardière	10	Moyen	
60	Le Bailleul	12	Moyen	
64	L'Ourde	37	Mauvais	
15	L'Ernée depuis SAINT-DENIS-DE-GASTINES jusqu'à la Mayenne	141	Moyen	- 2 ^{ème} contrat en attente de signature (prévue 2020) - année de transition 2019 financées par la Région et le Département (+ AE pour continuité)
41	Le Villeneuve	16	Moyen	- Signature du contrat territorial Eau Colmont-Ernée 2020-2022 (décembre 2019)
46	La Perche	33	Moyen	⇒ Programme « milieux aquatiques » l'ensemble du bassin de l'Ernée et programme « pollutions diffuses » en amont de la prise d'eau
48	L'Oscense	40	Moyen	
52	Le Bois Béranger	16	Médiocre	
62	Le Lassay	35	Moyen	- Programme d'actions « cours d'eau » en cours de finalisation sur le territoire de Mayenne Communauté avec signature d'un CT prévu en 2020
47	Le Fontaine Daniel	56	Moyen	- Finalisation sur la réflexion sur la structuration de la maîtrise d'ouvrage avec la création d'un syndicat prévu en janvier 2020
14	L'Aron	175	Moyen	- 2 ^{ème} contrat en attente de signature (prévue 2020) - année de transition 2019 financées par la Région et le Département - Finalisation sur la réflexion sur la structuration de la maîtrise d'ouvrage avec la création d'un syndicat prévue en janvier 2020
2	Retenue de SAINT-FRAIMBAULT (masse d'eau plan d'eau)	20	Médiocre	- Mise en œuvre du plan de gestion de la retenue de SAINT-FRAIMBAULT 2018-2022 (gestion des niveaux d'eau, travaux sur les habitats et suivi de la qualité) - Finalisation de l'étude de faisabilité d'une baignade et identification des risques d'érosion proximaux - Finalisation de l'étude BV sur les risques d'érosion et fuites de phosphore (concerne tout le bassin amont)
5	La Mayenne depuis la retenue de SAINT-FRAIMBAULT jusqu'à l'Ernée (masse d'eau fortement modifiée)	117	Moyen	Partie Mayenne - Programme de restauration de la rivière Mayenne DPF et des ENS (2015-2019) - Préparation du nouveau programme d'actions sur la rivière Mayenne (DPF mayennais) avec signature d'un CT prévue en 2020 - Poursuite de l'étude du barrage de Brives par Mayenne Communauté
6	La Mayenne depuis l'Ernée jusqu'à la Sarthe (masse d'eau fortement modifiée)	333	Moyen	Partie Maine et Loire - Programme de restauration des Basses vallées angevines (2015-2019) – Lancement de l'étude bilan - Demande de labellisation du SMBVAR en EPAGE - Finalisation de l'étude pour la restauration de la continuité de la Mayenne en Maine-et-Loire (8 ouvrages) – définition des aménagements

N°	Masse d'eau	Taille (km²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2019
36	Le Fresne	23	Moyen	- Création du Syndicat JAVO en janvier 2019 - Finalisation du programmes d'actions « cours d'eau » sur Laval Agglomération - 2^{ème} programme de restauration des cours d'eau en cours (2015-2019) pour les bassins de la Jouanne et du Vicoin - Lancement de l'étude bilan et définition du programme d'actions pour les bassins de la Jouanne et du Vicoin avec signature d'un CT prévue en 2020 - 1^{er} contrat en attente de signature (prévue 2020) - année de transition 2019 financées par la Région et le Département
16	La Jouanne depuis la source jusqu'au ruisseau des Deux Evailles	270	Moyen	
17	La Jouanne depuis le ruisseau des Deux Evailles jusqu'à la Mayenne	114	Moyen	
40	La Jarraais	38	Moyen	
18	Le Vicoin	255	Moyen	
19	L'Ouette	122	Moyen	
28	Le Pont Perdreau	40		- Etude diagnostic des cours d'eau sur la CC du Pays de Château-Gontier et définition du programme d'actions avec signature d'un CT prévue en 2020

Carte des 27 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017



5. Communication de la CLE

5.1 Rencontres organisées ou co-organisées par la CLE

❖ ÉDITION 2019 « LES RENDEZ-VOUS DU SAGE » - GERER LES QUANTITES D'EAU

Le lundi 25 novembre, la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Mayenne a organisé, à Saint-Fraimbault-de-Prières, la **5^e édition des « rendez-vous du SAGE »**. Cette rencontre, proposée notamment aux élus et aux techniciens des collectivités du bassin ainsi qu'aux différents partenaires, a réuni cette année encore plus d'une **soixantaine de participants**.

Cette année, la CLE a choisi d'organiser cette rencontre sur le thème : « **Gérer les quantités d'eau : des pistes d'actions pour le bassin de la Mayenne** ». L'objectif de la rencontre était de présenter un **état des lieux des connaissances sur les prélèvements réalisés** sur le bassin de la Mayenne et d'échanger sur les **leviers d'actions possibles**.

Etaient au programme de cette rencontre plusieurs présentations en salle sur :

- La **substitution vers les eaux souterraines** pour l'eau potable :
 - Forage des Landes à AMBRIERES-LES-VALLÉES par le Syndicat de renforcement du nord Mayenne – Guy BOURGUIN et Alexis ROBERT
 - Projet du forage de Cornesse à SAINT-PIERRE-LA-COUR par SIAEP du centre ouest mayennais – Jean-Louis DEULOFEU et Alexis ROBERT
- Un **programme d'actions pour les plans d'eau** connectés du Syndicat de bassin de l'Oudon – Sophie PERCHET
- La **gestion intégrée des eaux pluviales** pour réduire les risques d'inondations – Jean-Jacques HÉRIN de l'association ADOPTA (Association pour le développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives).

Suivies de la présentation du **plan de gestion du Lac de Haute Mayenne et visite du barrage** par Fabienne GUIGUEN et Karine RAVAUX du Conseil départemental de la Mayenne.

Accès aux diaporamas : <http://www.sagemayenne.fr/retour-rendez-vous-du-sage-2019-gestion-quantitative/>

❖ ATELIERS SUR LES ECONOMIES D'EAU A DESTINATION DES COLLECTIVITES

A destination des collectivités mayennaises

Un atelier « *Alimentation en eau potable : l'enjeu des économies d'eau face au changement climatique* » a été proposé aux collectivités le **mercredi 3 juillet**. Cet événement a été co-organisé par la **commune d'Ernée, le Conseil départemental de la Mayenne et la CLE** avec une animation de l'**association Synergies**.

Etaient au programme de cette rencontre qui a réuni une douzaine de personnes :

- Un atelier pratique (installation de mousseurs, vérification de débit et diagnostic fuite d'eau WC),
- le témoignage de la commune d'Ernée concernant la semaine d'animations sur les économies d'eau mise en place sur son territoire (cf. rapport 2018),
- le témoignage de la commune de Gorron qui a réalisé un diagnostic de ses bâtiments et s'est équipé en matériels hydroéconomes.

A destination des collectivités ornaïses

Un atelier « *Comment économiser les économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics ?* » a été proposé aux collectivités ornaïses le **jeudi 5 décembre**. Cet événement était organisé par **le SAGE** avec une animation du **CPIE Mayenne Bas-Maine**.

Etaient au programme de cette rencontre un atelier pratique et des échanges sur la base d'un témoignage d'une collectivité. Malheureusement, **la rencontre a dû être annulée** en raison du peu de personnes inscrites et sera reporté en 2021.

Cet atelier avait également été proposé aux communes du SAGE Sarthe amont (vert foncé) ainsi qu'à celles du bassin de l'Orne moyenne (bleu clair) afin de mutualiser et de couvrir l'ensemble du département de l'Orne avec les ateliers tournants des 3 SAGE (Mayenne, Sarthe amont et Huisne).

Accès aux compte-rendu et diaporamas des ateliers : <http://www.sagemayenne.fr/ressources/rencontres-ateliers/>

En savoir plus sur : [la semaine des économies d'eau d'Ernée](#) – [l'action de la commune de Gorron](#)

5.2 Site Internet et lettres d'information

❖ **SITE INTERNET DU SAGE** (WWW.SAGEMAYENNE.FR)

La cellule d'animation a régulièrement mis à jour les actualités du site internet. Ainsi, **12 actualités** ont été publiées en **2019**. L'espace réservé aux membres de la CLE a permis de mettre à disposition différentes informations et documents (analyse des dossiers pour avis, documents de séance, compte-rendu, calendrier des réunions, ...).

Depuis la mise en ligne du 2^{ème} site Internet, **24 552 visites** ont été enregistrées (voir l'évolution ci-après).

Indicateurs de fréquentation



En 2019, la **rubrique « RESSOURCES »** a été créée sur le site afin de mettre à disposition des internautes les documents de la CLE. Elle compte pour le moment 3 parties :

- « Rencontres et ateliers » regroupant les diaporamas, comptes-rendus et synthèses des différents événements proposés par la CLE (rendez-vous du SAGE, ateliers agents/élus...),
- « Outils de communication » pour une mise à disposition des outils de la campagne Ecod'eau Mayenne et « Sans pesticides naturellement ! »,
- « Documents de référence du SAGE ».

Elle sera alimentée et complétée en fonction des besoins et des documents produits.

Pour accéder à cette nouvelle rubrique : <http://www.sagemayenne.fr/ressources/rencontres-ateliers/>



La liste des contacts compte **830 contacts en 2019** : les personnes inscrites via le site Internet, les membres de la CLE, toutes les collectivités du bassin (communes, communautés de communes, syndicats...), les services de l'Etat et les partenaires techniques. **3 lettres d'information** ont été envoyées.

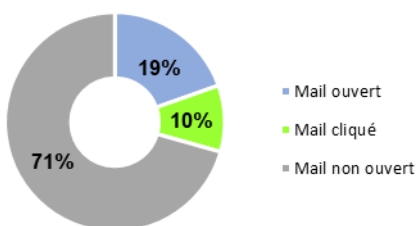
Le **taux moyen d'ouverture** de la lettre du SAGE de **19 %** (référence : bon taux égal ou supérieur à 20 %) et celui de **mail cliqué de 7,3 %** (référence : bon taux égal ou supérieur à 3 %).

Lettre d'information n°15 - Mars 2019

Actualités principales :

- Les pesticides interdits pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019 (Loi Labbé)
- Des outils pour communiquer sur le "Zéro phyto"
- Premier chantier de restauration de cours d'eau sur le bassin de l'Ouette

Statistiques de lecture

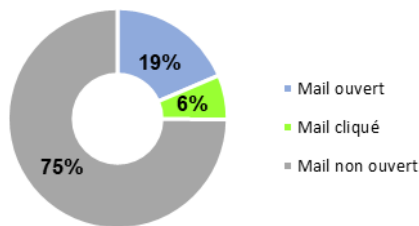


Lettre d'information n°16 - Octobre 2019

Actualités principales :

- Édition 2019 du « Rendez-vous du SAGE », le 25 novembre
- Restauration de la Filouzière, 1er chantier de Mayenne Communauté
- Une étude « Érosion et phosphore » sur le bassin du Lac de Haute Mayenne

Statistiques de lecture



Lettre d'information n°17 - Décembre 2019

Actualités principales :

- Retour sur le « Rendez-vous du SAGE » sur le thème de la gestion quantitative
- Travaux de remise en fond de vallée et reméandrage sur le bassin de l'Aron
- Bilan du soutien d'étiage 2019 du Lac de Haute Mayenne
- Un contrat pour la qualité de l'eau de l'Ernée et de la Colmont
- Appels à projets / initiatives de l'Agence de l'eau Loire Bretagne
- Qualité des cours d'eau et des eaux souterraines en Mayenne

Statistiques de lecture

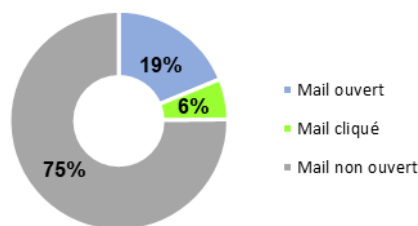


Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Mayenne

Lettre d'information du SAGE Mayenne n°15 - Mars 2019

Les pesticides interdits pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019

Des outils pour communiquer sur le "Zéro phyto"

Premier chantier de restauration de cours d'eau sur le bassin de l'Ouette

AUTRES ACTUALITÉS

Situation des cours d'eau et des nappes en février en Pays de la Loire

Une nouvelle rubrique "RESSOURCES" sur le site du SAGE

Changement climatique, biodiversité, préservation : quelles sont les préoccupations des Français dans le secteur de l'eau ?

Schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Mayenne

Lettre d'information du SAGE Mayenne n°16 - Octobre 2019

Édition 2019 du « Rendez-vous du SAGE », le 25 novembre

Restauration de la Filouzière, 1er chantier de Mayenne Communauté

Une étude « Érosion et phosphore » sur le bassin du Lac de Haute Mayenne

AUTRES ACTUALITÉS

Préserver nos sols et les ressources d'eau potable, quel rôle pour les agriculteurs ?

Le Contrat de Développement Local de la Vallée de la Loire

La transition écologique : comment agir ?

Sage MAYENNE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Mayenne

Lettre d'information du SAGE Mayenne n°17 - Décembre 2019

La commission locale de l'eau et son Président, Louis MICHEL, ainsi que l'équipe d'animation du SAGE, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Retour sur le « Rendez-vous du SAGE » sur le thème de la gestion quantitative

Travaux de remise en fond de vallée et reméandrage sur le bassin de l'Aron

Bilan du soutien d'étiage 2019 du Lac de Haute Mayenne

Un contrat pour la qualité de l'eau de l'Ernée et de la Colmont

Appels à projets / initiatives de l'Agence de l'eau Loire Bretagne

Qualité des cours d'eau et des eaux souterraines en Mayenne

AUTRES ACTUALITÉS

La 18e Assemblée Générale de la Loire à l'Agence de l'eau Loire Bretagne

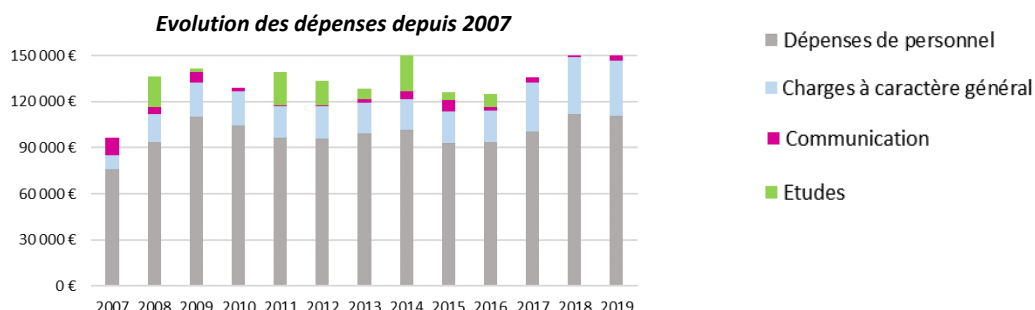
Le Contrat de Développement Local de la Vallée de la Loire

La 18e Assemblée Générale de la Loire à l'Agence de l'eau Loire Bretagne

6. Budget et financement

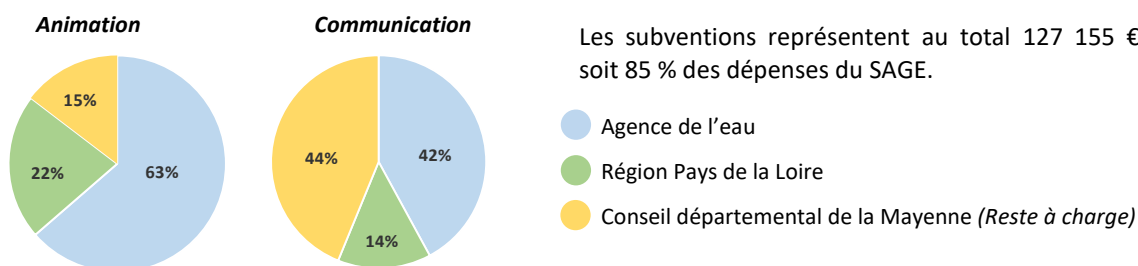
6.1 Dépenses de l'année 2019

Dépenses de personnel (2,24 ETP)	110 567 €	74 %
Charges à caractère général (fonctionnement, déplacements, réunions)	36 302 €	24 %
Communication	3 106 €	2 %
Total	149 975 €	



6.2 Contributions financières

Financeurs	Animation	Communication	
Agence de l'eau Loire-Bretagne	93 412 €	1 308 €	63 % des dépenses
Région des Pays-de-la-Loire	32 000 €	436 €	22 % des dépenses
Total	125 412 €	1 744 €	



7. Bilan de l'année 2019

En 2019, la CLE et son bureau ainsi que la cellule d'animation ont été mobilisées notamment par :

- la signature du 4^{ème} contrat régional de bassin versant (CRBV) pour un montant global de 5,5 millions d'euros et plus de 1,7 million de subventions régionales,
- l'analyse et l'avis sur les 7 plans locaux d'urbanisme intercommunaux,
- l'élaboration de la feuille de route de la CLE,
- l'avancée sur la mise à jour et la valorisation des indicateurs avec la mobilisation d'une technicienne SIG à mi-temps et d'une apprentie dans la cellule d'animation du SAGE.

Il est à noter :

- une diminution de la présence des membres de la CLE aux réunions ; un travail sera à prévoir suite aux élections avec les nouveaux représentants afin de favoriser l'appropriation du SAGE.
- la difficulté de mobilisation des collectivités sur l'enjeu des économies d'eau et ce malgré un été particulièrement sec (report/faible fréquentation des ateliers – peu d'actions proposées au CRBV). Une réflexion sera à mener sur cette thématique (proposition de nouveaux outils de communication, avenant au CRBV, ...).
- la fusion des outils financiers de l'Agence de l'eau et de la Région qui implique la définition de nouvelles modalités de gouvernance entre les maîtres d'ouvrage, les financeurs et la CLE. Le SAGE Mayenne précédent couvert par un CRBV unique sera couvert par 5 contrats territoriaux Eau sur les prochaines années.

8. Le calendrier prévisionnel 2020

	Janvier à Avril	Mai à août	Septembre à Décembre
Vie de la CLE	10 février : réunion du bureau	Elaboration du rapport d'activités 2019	- Arrêté modificatif de composition de la CLE - Réunions de la CLE et du bureau - Fin 2020 : préparation des actions et du budget 2021
Communication	Lancement d'une enquête auprès des collectivités ornaïses pour l'organisation d'une formation CNFPT (Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale) sur la gestion différenciée	Juillet : relance de la campagne « Ecod'eau Mayenne »	- Septembre : ateliers élus/techniciens « Economies d'eau dans les bâtiments et espaces publics » dans l'Orne - Octobre : 6^{ème} édition du rendez-vous du SAGE - Automne : atelier élus/techniciens sur la gestion différenciée des cimetières
Dossiers spécifiques	- Elaboration de documents en fonction des besoins (plaquette sur les dispositifs hydroéconomiques, kakémonos du SAGE, ...) - Animation du site internet : alimentation des actualités, création d'une rubrique « médiathèque » et élaboration de lettres d'information		
Tableau de bord	- Réflexion sur les actions de sensibilisation « Ecod'eau Mayenne » auprès des professionnels - Mobilisation sur les bassins Aisne, Gourbe/Vée et Mayenne amont pour la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) - Poursuite du travail sur le diagnostic des prélèvements et des ressources du bassin – préparation de l'étude sur les débits minimums biologiques - Suivi de la révision du SDAGE 2022-2027		
CRBV/CTEau	Poursuite de l'animation du CRBV3 (2015-2017) et du CRBV4 (2018-2020)		
Suivi du SAGE	Appui à l'élaboration des CTEau Mayenne Médiane et Mayenne aval	- Appui à l'élaboration du CTEau des Basses Vallées Angevines et de la Romme (Appel à projets) - Réflexion sur la coordination de l'élaboration du CTEau Mayenne amont (Appel à projets + pilotage SAGE) - Préparation de l'avenant au CRBV 4	

Annexe - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017

L'état des masses d'eau présenté ci-dessous a été évalué par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à partir des données de suivi 2015 à 2017 et pour une station de référence par masse d'eau. Un niveau de confiance est attribué en fonction de la quantité de données disponible et de la cohérence entre elles.

Pour les masses d'eau superficielles, l'état écologique est évalué sur la base de l'état biologique (*indices biologiques : micro-algues ou diatomées-IBD, invertébrés-I2M2, macrophytes-IBMG et poissons-IPR*) qui est sous-tendu par l'état physico-chimique (*oxygène dissous, saturation en oxygène, demande biochimique en oxygène-DBO₅, carbone organique dissous-COD, nitrates, phosphates, phosphore total et ammonium*).

Etat	
1	Très bon
2	Bon
3	Moyen
4	Médiocre
5	Mauvais
	Information insuffisante pour attribuer un état

Nom	Code	Superficie (km ²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IPR	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA MAYENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L' AISNE	FRGR0458	154	2	3	3	1			2	1	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L' AISNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT	FRGR0459	105	4	4	3	2	4	2	3	3	3	2	3	1	2
LA MAYENNE DEPUIS LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT-JUSQU'A L'ERNEE	FRGR0460b	117	3	3	3	1			2	2	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ERNEE JUSQU'A LA SARTHE	FRGR0460c	333	3	4	3			4	3	3	2	2	2	2	2
L' AISNE	FRGR0506	173	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	1
LA GOURBE	FRGR0507	138	2	3	3	2			2	2	2	2	2	1	1
LA VEE	FRGR0508	84	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA VARENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'EGRENNE	FRGR0509	253	2	3	3	1		2							
LA VARENNE DEPUIS L'EGRENNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0510	66	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1
L'EGRENNE	FRGR0511	230	2	2	2	1	1	2	2	1	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS HEUSSE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0512	125	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	2
L'ARON	FRGR0513	175	3	2	2	1	2	2	3	3	3	2	3	1	2
L'ERNEE DEPUIS SAINT-DENIS-DE-GASTINES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	FRGR0514	141	3	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA JOUANNE DE LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DES DEUX EVAILLES	FRGR0515	270	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA JOUANNE DEPUIS LA CONFLUENCE DU RUISSEAU DES DEUX EVAILLES JUSQU'A LA MAYENNE	FRGR0516	114	3	3	3	2	3	3	3	3	3	2	3	2	1
LE VICOIN	FRGR0517	255	3	3	2	2	2	3	3	3	2	2	2	1	2
L'OUETTE	FRGR0518	122	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1
LA SUINE	FRGR1043	34	5	5	2	0		5	2	2				1	1
LA BACONNE	FRGR1102	24	5	5		4		5							

Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IRP	Etat physico- chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LES GRANDES VALLEES	FRGR1120	31	5	5		5		5							
LE ROUILLARD	FRGR1135	26	5	5		5		4	4	4				1	1
LE BERON	FRGR1136	67	5	5	3	5		5	5	5				1	1
LE SOUVERON	FRGR1147	17	5	5		3		5	3	3				1	1
LE MOULINET	FRGR1152	12	5	5		4		5	2	2				1	1
LE PONT PERDREAU	FRGR1163	40	5	5	3	5	3	0	5	4	5	2	5	1	1
LA CHARDONNIERE	FRGR1167	15	4	4		4		3	2	2				1	1
L'OLIVEAU	FRGR1174	10	5	5		5		5	4	4				1	1
LE PONT MANCEAU	FRGR1184	36	5	5		5		5	5	5				1	1
LE BRAULT	FRGR1199	38	3	3	3	2	1	3	4	4	4	3	4	1	1
LE MOYETTE	FRGR1277	26	2												
LE QUARTIER	FRGR1286	70	3	3	3	3			4	4	3	2	3	1	1
LE FOIREUX	FRGR1289	13	2												
LE FRESNE	FRGR1292	23	3	2			2	2	4	4	3	2	3	3	1
L'OUVRAIN	FRGR1294	12	5	5	2	3	3	5	3	3	3	3	2	2	1
LE CORMIER	FRGR1299	11	3												
LE GASTARD	FRGR1300	24	3												
LA JARRIAIS	FRGR1302	38	3						5	5	4	2	4	1	1
LE VILLENEUVE	FRGR1311	16	3												
LES HAIES	FRGR1318	15	3	3	3	2	1		5	4	5	3	5	2	1
LE VAUMORIN	FRGR1320	14	2	3	2	1	3	2	3	3	3	3	2	1	2
L'ANXURE	FRGR1331	52	3	3		2		3	3	3				1	2
LE MONTGUERET	FRGR1335	46	3	3	3	1		2							
LA PERCHE	FRGR1352	33	3												
LE FONTAINE DANIEL	FRGR1354	56	3												
L'OSCENSE	FRGR1359	40	3												
LE ROLLON	FRGR1361	48	3												
L'OLLON	FRGR1368	32	2												
LE BOIS	FRGR1375	16	4												
LES MESSENDIERES	FRGR1376	21	2	3	3	2			4	4	2	2	2	1	1
LE PIGRAY	FRGR1377	11	2												
LA TURLIERE	FRGR1382	18	3												
LE GUIN	FRGR1386	15	3	3		3		3	3	2	3	3	2	1	2

Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IRP	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA GAUBERDIERE	FRGR1388	10	3												
LE BURON	FRGR1392	18	4	3	3			3	5	5	3	2	3	1	1
LE VIENNE	FRGR1393	21	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2	3	1	1
LE BAILLEUL	FRGR1397	12	3	3	2	3		3	2	2				1	1
L'AVERSALE	FRGR1407	21	3						4	3	4	4	3	1	1
LE LASSAY	FRGR1409	35	3	3	3	2	2	3	3	2	3	3	2	1	1
LE FROULAY	FRGR1410	24	3						2	2	2	2	2	1	1
L'OURDE	FRGR1416	37	5	5	3	3	3	5	3	3	3	3	2	1	1
L'ANGLAINE	FRGR1419	44	2						2	2	2	2	2	1	1
LA DOUARDIERE	FRGR1420	18	3						3	3	0	0	0	1	1
L'ORTEL	FRGR1423	27	3	3	3	3	3	2	3	2	3	2	3	1	1
LA PISSE	FRGR1425	47	3												
LE LONGUÈVES	FRGR1426	15	4	4		2		4	1	1				1	1
LE MENIL ROULLE	FRGR1433	40	5												
LES VALLEES	FRGR1434	33	5	5	4	5			5	4	5	4	5	1	1
L'ERNEE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-DENIS-DE-GASTINES	FRGR1591	16	2	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A HEUSSE	FRGR1595	18	4	4	2	3	2	4	4	4	2	2	2	1	1
LA BEUVRIERE	FRGR1048	19	5	5	3			5	3	3				1	1

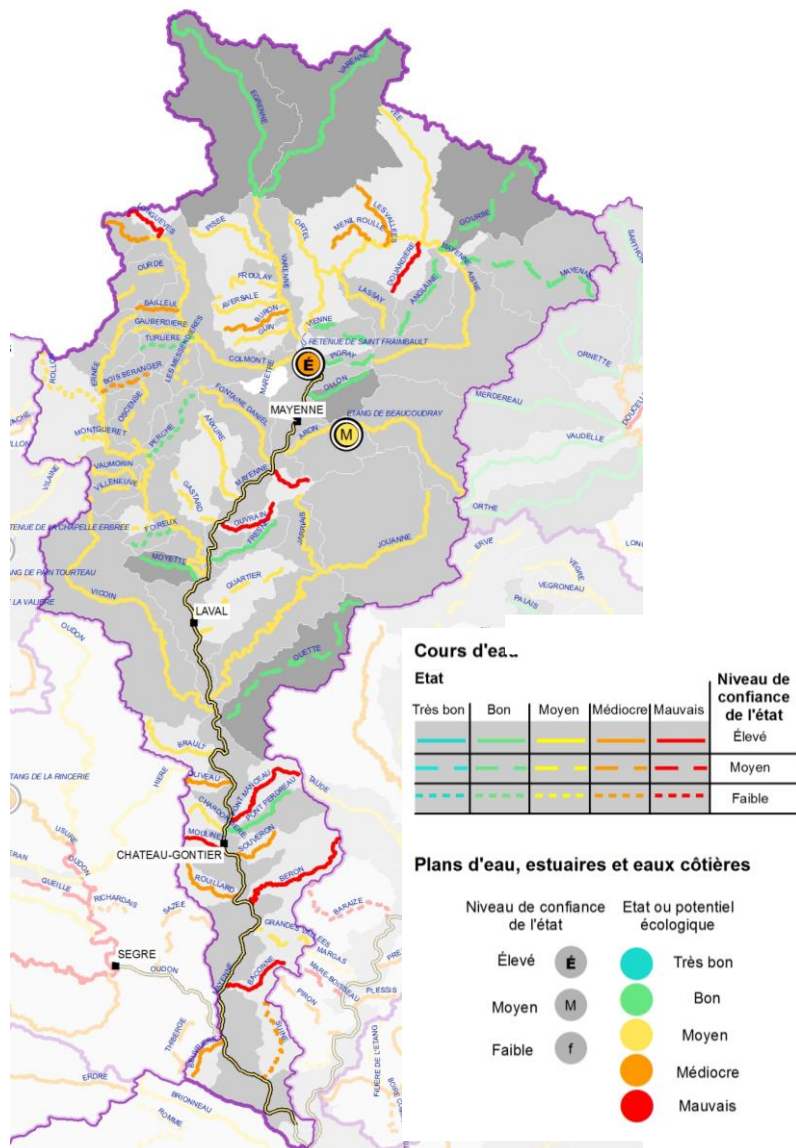
Pour la masse d'eau plan d'eau, l'état écologique est calculé sur la base d'éléments biologiques et notamment le phytoplancton et de l'état physico-chimique (nutriments, transparence, bilan en oxygène). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

Masse d'eau plan d'eau	Bon état écologique	Bon état chimique	Etat écologique	Etat biologique	Etat physico-chimique
Retenue de Saint-Fraimbault	2021 Bon potentiel	2015	4	4	5

Pour les masses souterraines, leur état est évalué sur l'aspect qualité chimique (nitrates et pesticides) et quantitatif selon 2 classes : état bon (2) et état médiocre (3). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

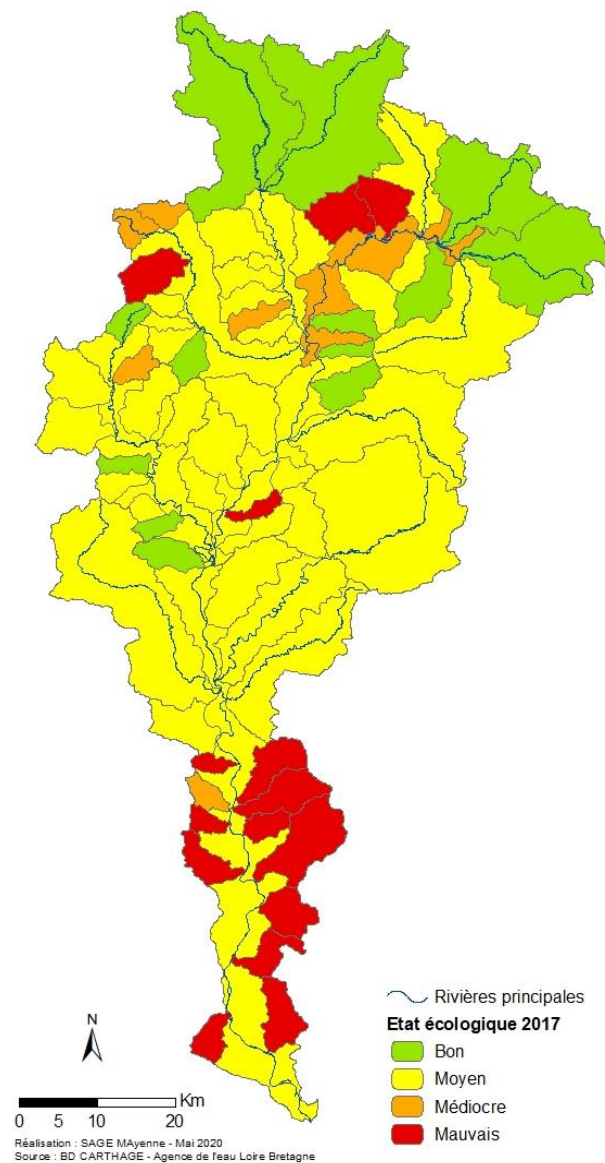
Masse d'eau souterraine	Bon état chimique	Bon état quantitatif	Etat chimique	Paramètre nitrates	Paramètre pesticides	Etat quantité
Mayenne	2027	2015	2	2	2	2

Etat écologique 2013 des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau



Carte Agence de l'eau Loire-Bretagne (Données 2011-2013)

Etat écologique 2017 des masses d'eau cours d'eau et plan d'eau





SAGE du bassin de la Mayenne
Conseil départemental de la Mayenne
39 rue Mazagran - CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

sage.mayenne@lamayenne.fr
www.sagemayenne.fr

